

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE TARASCON**

Les soussignés,

Messieurs GILLES Denis et GINOUX Hervé

Agissant en qualité de président et Directeur Général et seuls membres du directoire de la société 2G PRIMEURS, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 250 000 F. ayant son siège social à CHATEAURENARD (13160) ZI des Iscles – Avenue de la Digue, RCS TARASCON 399 351 865

Ayant pour Avocat Maître MARIOTTI-MADELAINÉ Françoise du Barreau d'Avignon (84) y demeurant 15 Bd Raspail

Ont l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le président,

De bien vouloir désigner un ou plusieurs commissaires aux apports avec pour mission. conformément aux dispositions des articles 378-1 et 193 de la loi du 24 juillet 1966 et de l'article 169 du décret du 23 mars 1967. d'apprécier la valeur des apports en nature devant être consentis à titre de fusion à la société 2G PRIMEURS absorbante, par la Société MAISON JOSINE MARTIN ETS JMB SUCESSEURS absorbée, société à responsabilité limitée au capital de 60 000 F. dont le siège social est à CHATEAURENARD (13160) ZI de la Digue – Avenue des Iscles, RCS TARASCON 735 880 320

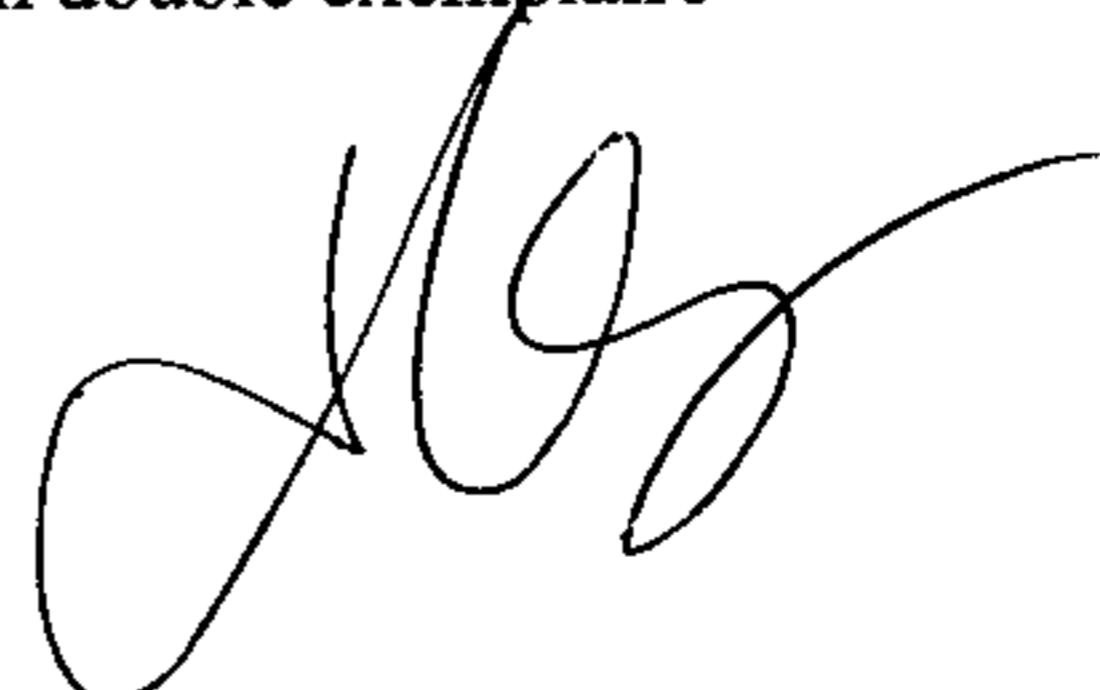
La société anonyme 2G PRIMEURS société absorbante, est propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société MAISON JOSIME MARTIN ETS JMB SUCESSEURS société absorbée.

En conséquence, cette fusion ne nécessitera pas l'intervention d'un commissaire à la fusion.

Les commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la société 2G PRIMEURS sont :

- Commissaires aux comptes titulaire : Mr FRISON André, ZI de Courtine,
Chemin du Petit Gigognan, 84000 AVIGNON
- Commissaires aux comptes suppléant : COREX SUD, ZI de Courtine,
250 rue du Petit Gigognan, 84000 AVIGNON

Présentée à TARASCON
Le 11.05.2000
En double exemplaire



REFERENCES : "2 G PRIMEURS" S.A Directoire et Conseil de Surveillance
ZONE INDUSTRIELLE DES ISCLES - AVENUE DE LA DIGUE
CHATEAURENARD
13160 CHATEAURENARD

MAISON JOSIME MARTIN ETS J.M.B SUCESSEURS (SARL)
ZI DES ISCLES - AVENUE DE LA DIGUE
CHATEAURENARD
13160 CHATEAURENARD

(ORDONNANCE DESIGNATION COMMISSAIRE AUX APPORTS)

ORDONNANCE

NOUS JEAN CLAUDE BOUET, PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON
ASSISTE DE MAITRE ALAIN VEROT, GREFFIER,
VU LA REQUETE QUI PRECEDE ET LES MOTIFS Y ENONCES
VU L'ARTICLE 193 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

N O M M O N S

MADAME FRANCOISE BOUDET
11 C IMPASSE LESCURE
84000 - AVIGNON

LEQUEL AURA POUR MISSION D'APPRECIER LA VALEUR DES APPORTS EN NATURE .

ORDONNONS LA NOTIFICATION DE LA PRESENTE ORDONNANCE AU REQUERANT
A LA CHARGE DUQUEL SERONT MISE, ES QUALITES, LES DEPENS .

FAIT A TARASCON , LE 15/05/2000

LE GREFFIER

LE PRESIDENT

